ID: 019-200066744-20231120-DEC2023109-AI







# **DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2023-109**

du 20 novembre 2023

Référence de la nomenclature issue de l'application « ACTES » : 112

Le président de Haute-Corrèze Communauté,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique;

Vu la délibération n° 2020-03-02 en date du 16 juillet 2020 relative à l'élection du président ;

Vu la délibération n° 2020-06-02 du conseil communautaire du 17 décembre 2020 donnant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au président ;

## DÉCIDE

### **ARTICLE 1: DÉSIGNATION**

Dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule électrique, le marché est attribué à :

**CORREZE AUTOMOBILES** 10 Avenue de Clermont 19200 USSEL

Pour un montant de 30 780,00 € TTC

#### **ARTICLE 2: DELAI DE LIVRAISON**

Le délai de livraison est fixé à 2 mois à compter de sa date de notification.

#### **ARTICLE 3: AMPLIATION**

La présente décision sera transmise à madame la sous-préfète d'Ussel et publiée sur le site internet de Haute-Corrèze Communauté.

Pour extrait conforme,

À Ussel, le 20 novembre 2023

Le président,

Pierre Chevalier,